

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.  
4 — 30 — — Express.  
3 — 47 — matin, Poste.  
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — matin, Omnibus.  
6 — 23 — soir, Omnibus.  
10 — 11 — — Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE

Par décret impérial inséré au *Moniteur*, la ses-  
sion du Corps-Législatif qui devait être close le 31  
mai est prorogée au 30 juin.

Une dépêche de Marseille qui nous est communi-  
quée par l'agence Havas-Bullier porte qu'une lettre  
de Constantinople arrivée par voie de terre confirme  
la maladie du sultan.

Le *Børsenhalle*, de Vienne, annonce que des évé-  
nements importants sont à la veille de s'accomplir  
dans les Principautés danubiennes.

Des lettres de Vienne, du 27, annoncent qu'à  
Jassy le ministère moldave a été renversé et a fait  
place à une administration purement démocratique.  
A Bucharest, l'opposition s'accroît et partout on  
demande à Couza d'abdiquer. Il est certain que le  
renversement de Couza est le fait d'un parti  
puissant, qui, cependant, n'est, sans le vouloir,  
que l'instrument de la Russie. Des agents russes  
parcourent les Principautés danubiennes sous forme  
d'apôtres de la démocratie. Il paraît certain, disent  
encore les correspondants de Vienne, que l'Angle-  
terre n'abandonnera pas la Turquie. Il est hors de  
doute, dès à présent, que la protestation de la  
Turquie ne restera pas sans effet. Il va de soi que  
la Prusse et l'Autriche se rattachent, dans cette  
circonstance, à l'Angleterre. — Havas.

La *Lombardia*, de Milan, annonce que le conseil  
municipal de Milan, après avoir voté, par acclama-  
tion, le versement d'une somme de 800 livres pour  
venir au secours des Siciliens insurgés, a décidé  
qu'un monument serait élevé à la mémoire des jeun-  
es gens de Bergame qui sont allés combattre en  
Sicile, et que leurs noms seraient inscrits sur un  
livre d'honneur. (Pays.)

Les souscriptions en faveur de Garibaldi et de la  
Sicile continuent avec un redoublement de vigueur  
en Italie. Le conseil communal de Monza a résolu,  
à l'unanimité, d'envoyer au Comité de Milan, pour  
venir en aide à la Sicile, 17,000 livres italiennes  
et 200 fusils neufs qui viennent d'être achetés par  
la Junte au prix de 8,000 fr. ; ainsi, la ville de

Monza aura concouru pour 25,000 livres. Côme a  
ouvert un crédit de 50,000 francs. — Havas.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Turin, le 30 mai. — Gênes, 30. — On a des nou-  
velles de Naples d'aujourd'hui, 9 heures et demie  
du matin. Le bombardement de Palerme a duré plu-  
sieurs heures : Garibaldi est entré le 27, à Palerme.  
Les forces des assiégeants étaient peu nombreuses,  
mais guidées par leur vaillant chef elles ont obtenu  
la victoire. Le quartier-général de Garibaldi est au  
centre de la ville. Il y a beaucoup de morts.

Marseille, 31 mai. — Une lettre de Gênes prétend  
que Garibaldi a ordonné la formation, en Sicile,  
de huit régiments d'infanterie pour prendre rang  
après le 52<sup>e</sup> régiment d'infanterie piémontaise.

Le paquebot du Levant est en retard. Il doit ap-  
porter des nouvelles directes de Messine.

Rome, le 30 mai. — Le *Journal de Rome* an-  
nonce que des papiers très-importants ont été trou-  
vés sur Orsini tué dans une rencontre avec les  
gendarmes pontificaux. Il publie spécialement une  
lettre du gonfalonier de Manciano, en Toscane,  
demandant au colonel Zambianchi l'approbation des  
dépenses faites pour ses soldats, afin que la com-  
mune se fasse dûment rembourser par le gouver-  
nement.

Constantinople, 30 mai. — Kiprisli-Mehemed-  
Pacha est nommé grand-visir, en remplacement de  
Mehemed-Ruschdi-Pacha.

La démission du patriarche grec Gyrillus a été ac-  
ceptée par la Porte.

Omer-Pacha est arrivé à Constantinople.

Madrid, 30 mai. — Le congrès a nommé la com-  
mission chargée de rédiger l'adresse en réponse au  
discours du Trône. Cette commission est entière-  
ment favorable au ministère. — Havas.

## DEUX-SICILES.

L'entrée et l'installation de Garibaldi à Palerme  
sont confirmées aujourd'hui par les nouvelles re-  
çues d'Italie. Les villes de Messine, de Catane, de  
Syracuse, de Girgenti sont toujours tranquilles,  
mais les insurgés espèrent qu' aussitôt que le gou-

vernement provisoire, qui doit être institué à Pa-  
lerme, sera entré en fonctions, ces villes se pro-  
nonceront en faveur de l'insurrection. Elles réus-  
sissent inévitablement, à l'exception de Messine, qui  
est dominée par des fortifications trop puissantes  
pour pouvoir triompher, sans un secours de l'exté-  
rieur, des troupes qui forment sa garnison. Messine  
ne peut être enlevée que par un siège en règle,  
d'autant plus que ses défenseurs ont la mer, ce qui  
leur donne un avantage très-grand. Toutes les res-  
sources du gouvernement napolitain sont envoyées  
sur cette place, vers laquelle on dirige sans cesse de  
nouvelles troupes. Aussitôt après la prise de posses-  
sion de la capitale de la Sicile, une feuille quoti-  
dienne y sera publiée sous le titre de *Journal officiel*  
*de Palerme*. Elle donnera les actes et les décrets du  
gouvernement insurrectionnel.

De plus, le contre-amiral comte Persano, qui com-  
mande la division navale piémontaise et qui a son  
pavillon sur la frégate à vapeur *Mania-Adélaïde*,  
établira, dit-on, dans le port de cette ville le che-  
lieu de sa station. Les commandants des divisions  
navales des autres nations agiraient dans le même  
sens.

Garibaldi vient de décider la formation de huit  
régiments Siciliens, ce qui portera à 60 le nombre  
des régiments du nouvel Etat italien, qui en pos-  
sède déjà 52. Par cet acte, il annexe militairement  
la Sicile au Piémont. — Havas.

Aux détails que nous avons déjà donnés sur la mar-  
che de l'insurrection en Sicile, nous ajoutons les  
suivants qui nous sont fournis par l'agence Havas :

Le 22 mai, le directeur général de la police,  
M. Maniscalco, fait signer aux prisonniers politiques  
une déclaration des soumission et de fidélité, plu-  
sieurs s'y refusent.

Depuis quatre heures jusqu'à sept, on entend  
le canon dans la direction de Termini. Les bandes  
de l'intérieur viennent prendre position aux envi-  
rons de Risilmeni. Les insurgés sont nombreux,  
mais ils manquent d'armes et munitions de guerre.  
Les Français habitant Palerme s'embarquent à bord  
du *Vauban*.

Le 23, on apprend que Termini s'est soulevé, mais  
que les troupes royales sont restées maîtresses des

## FEUILLETON

## CÉCILE.

(Suite.)

III.

Les soirées se passaient à faire de la musique, à jouer  
des charades, et surtout à lire des romans. Assises dans un  
coin, devant un damier ou un jeu de patience, Rosalie  
et sa compagne ne prêtaient aucune attention aux infor-  
tunes de *Malvina*, de *Mathilde*, aux terreurs de l'héroïne  
des *Mystères d'Udolphe*; mais moi, sous le charme  
des belles éplorées, je suivais leurs aventures avec tout l'in-  
térêt de la passion. M<sup>me</sup> Arnaud achevait de se fausser  
l'esprit par ces lectures qu'elle rendait plus dangereuses  
encore en supposant dans son petit cercle des situations  
analogues à celles dont l'entretenaient Anne Radcliffe et  
M<sup>me</sup> Cottin. Je me souviens, par exemple, d'un jeune  
avocat, qu'elle disait atteint d'une maladie de langueur  
par suite d'une inclination malheureuse, et sur les souf-  
rances duquel elle voulait, un jour, devant moi, atten-  
driir une jeune fille qu'elle supposait être l'objet de cet  
amour lamentable. La pauvre enfant sortit du salon le  
cœur navré, et persuadée qu'il lui fallait choisir, au plus  
tôt entre un mariage qui lui souriait peu, et la douleur

de causer la mort d'un galant homme. Celui-ci, heureu-  
sement, ne la laissa pas longtemps dans cette perplexité.  
On apprit, le lendemain, qu'il épousait une héritière à  
moitié idiote, dont le rusé compère convoitait la dot  
depuis trois ans.

Cet affront à sa perspicacité ne découragea point la  
mère de Cécile; car, deux ou trois jours après, elle re-  
commença ses suppositions chimériques en choisissant  
d'autres héros. Pour moi, je vous le disais tout-à-l'heure,  
je prenais goût à ces histoires, et j'écoutais surtout avec  
ravissement le récit de ces amours précoces telles qu'on  
en rencontre aux premières pages d'un grand nombre de  
romans. Tout ce qui pouvait me donner quelque impor-  
tance me souriait alors, et je n'eus pas de peine à me  
persuader, excité par les insinuations de M<sup>me</sup> Arnaud, que  
l'âge de treize ans était fort convenable pour choisir et  
être choisi. Choisir? J'aurais tort de vous laisser croire  
que, dans mon imagination d'écolier, Cécile pouvait avoir  
des rivales. Non, je n'avais à décider qu'entre les diffé-  
rents moyens de passer agréablement mes premières va-  
cances; il fallait seulement savoir si je jouerais à l'amou-  
reux pendant un mois ou si j'accorderais la préférence  
à d'autres amusements; à colin-maillard, par exemple,  
ou au cheval fondu.

Je m'arrêtai au premier parti, et, pour n'avoir pas à

revenir sur ma décision; j'usai deux lames de canif à  
graver sur les arbres du jardin le nom de mon enchan-  
teresse. Mes initiales et des enjolivements d'un goût dou-  
teux achevèrent de donner à ce travail je ne sais quoi de  
hardi et de solennel qui me causait bien quelque trouble  
lorsqu'il, caché derrière une charmille, je vis les deux  
petites amies y arrêter les yeux en même temps.

— Tiens, que c'est donc joli! s'écria ma sœur en pre-  
nant dans ses bras le petit Félix pour lui faire admirer  
mon chef-d'œuvre.

— Où êtes-vous, Ferdinand? ajouta sa compagne avec  
autant de sérénité. Venez donc, Monsieur, et écrivez en-  
core quelque chose devant nous.

Je sortis de ma cachette, assez mécontent qu'on atta-  
chât si peu d'importance à ce qui me semblait un aveu  
des plus téméraires. Perché sur l'épaule de Cécile qu'il  
ne quittait guère dans nos promenades du jardin, Perle  
m'accueillit par son mouvement de tête habituel et un  
éclat de rire presque insultant. Cet oiseau était bien l'é-  
tre le plus goguenard qu'on pût rencontrer: lorsqu'il in-  
clinait le cou et relevait bizarrement le bec en me jetant  
un regard oblique, je n'étais jamais parfaitement à l'aise.

— Que voulez-vous que j'écrive? demandai-je d'un air  
piqué.

— Eh! n'importe quoi! dit Rosalie.

forts. Un chef, nommé Orsini, serait à la tête des bandes qui agissent de ce côté.

De 3 à 4 heures du soir, on entend une fusillade continuelle du côté de Pario; elle est le résultat d'un engagement avec des montagnards qui se retirent après cette escarmouche.

Les troupes du général Letizia continuent à piller et à incendier les maisons de campagne.

25 mai. — Huit bâtiments napolitains s'emboissent, mèche allumée, devant Palerme, après avoir fait branle-bas de combat.

Le général Lanza, commissaire royal, adresse aux consuls une circulaire pour les prévenir, eux et leurs nationaux, qu'ils peuvent, dans l'éventualité d'un bombardement, mettre en sûreté leurs personnes et ce qui leur appartient; que, néanmoins, ses efforts tendront à éloigner de la ville les calamités de la guerre.

Il ajoute qu'en cas de révolte, il ne fera commencer le bombardement que deux heures après le commencement des hostilités, pour laisser aux consuls et aux étrangers le temps de se mettre en lieu sûr. Les forces de Garibaldi sont campées à Risilmeni. Un gouvernement provisoire sicilien est organisé dans le sud de l'île et a rétabli le télégraphe électrique avec Marsala.

On lit dans le *Morning Chronicle*:

Nous avons déjà fait voir l'absurdité de la nouvelle annonçant que les cabinets des Tuileries et de Saint-Petersbourg s'étaient entendus sur le partage de la Turquie.

L'Empereur des Français ne souhaite nullement de déranger ce qui a été établi en 1856, et ces bruits, qu'on trop facilement accueillis quelques journaux, ne peuvent être considérés que comme les inventions de gens trop empressés de découvrir une cause de discorde entre la France et l'Angleterre.

Les avis les plus récents qu'on a reçus confirment sur ce point l'opinion que nous avons si souvent exprimée sur la folie qu'il y aurait à essayer de troubler les relations amicales existant entre la France et l'Angleterre. Rien ne nous porte à croire que les deux grandes puissances occidentales soient en désaccord sur la politique à suivre relativement à la Turquie. Les deux gouvernements sont convaincus que de leur union dépend la paix de l'Europe.

Depuis l'année 1856, la France a constamment prouvé que son unique vœu était de maintenir intact le traité de Paris, et il n'est pas besoin de dire que le gouvernement anglais partage le même sentiment. En l'état où s'offre présentement la question, il y a lieu de procéder à une enquête. S'il arrive que le gouvernement russe ait été mal renseigné par ses agents, l'affaire finira là sur-le-champ.

S'il est prouvé que le Sultan a violé les stipulations du traité de 1856, il n'y a guère à douter que la France et l'Angleterre ne remplissent les obligations dont elles se sont ensemble et solennellement chargées. S'il est en Angleterre des gens qui s'imaginent avoir découvert que cette question d'Orient renferme un germe de rupture entre les deux gouvernements, ils se font étrangement illusion.

La *Gazette du Tessin* dit que la France serait disposée à faire accepter aux puissances de nouvelles propositions relativement à la Savoie neutralisée.

Elle se déclarerait disposée à adhérer à une rectification des frontières de Mellerie, sur le lac de Genève, jusqu'au col de Ferrez, à l'occident du grand St-Bernard; elle prendrait, en outre, l'engagement de ne pas tenir de flottille armée sur le lac de Genève, et de ne pas élever de fortifications sur une des parties de la Savoie neutralisée qui serait déterminée.

Nous empruntons au *Pays* la correspondance particulière suivante, en date de Rome, 27 mai:

Nous avons aujourd'hui des renseignements positifs sur la composition de la bande insurrectionnelle qui a été surprise par les gendarmes pontificaux au village de la Grotte; ce sont bien, en effet, comme le laisse supposer dans son rapport M. le colonel Pimodan, des volontaires italiens venant du Piémont, et non des hommes jetés sur la côte par les bâtiments de Garibaldi; leur réunion, leurs tentatives ne sauraient être imputées au gouvernement sarde, et il faut, au contraire, reconnaître que de ce côté on a fait tout ce qu'il était possible de faire pour empêcher l'organisation et le départ de ces jeunes gens qui, depuis la dernière guerre, servaient comme volontaires sous le drapeau piémontais.

Informé que les compagnies à effectif ainsi composées projetaient de désertir en masse, l'autorité militaire fit procéder au désarmement, pensant par cette mesure prudente déjouer leurs projets. Privés ainsi du principal moyen d'action, on pouvait espérer que ces soldats indisciplinés renonceraient à se porter au delà de la frontière; mais cela ne les arrêta pas, et ce sont les hommes d'avant-garde qui, le 19, étaient aux prises avec les troupes du Pape.

Vous savez que n'ayant pris aucune précaution pour se garder pendant la halte qu'ils faisaient, ils furent attaqués et mis en déroute; mais on assure que le corps principal des révolutionnaires, dont l'effectif s'est augmenté depuis le passage de la frontière et qui a pu se procurer des armes en s'emparant des postes de gendarmes et de douaniers, a rencontré une colonne de troupes pontificales à Canino, petite ville située au-dessus de Corneto; il y aurait eu beaucoup de morts et de blessés de part et d'autre, mais 300 hommes auraient été faits prisonniers par les volontaires, qui se seraient aussi emparés de trois pièces de canon.

En vous adressant ces renseignements je me fais l'écho d'un bruit qui depuis avant-hier circule dans toute la ville. Le *Journal de Rome* reste muet et l'on affirme cependant qu'une dépêche sur cette affaire est arrivée au Vatican. Le silence gardé par cette feuille donne beaucoup de créance à ce qui se dit dans le public.

M. de Lamoricière a établi son quartier-général à Viterbe; c'est de ce point qu'il dispose toutes ses petites colonnes d'observations qui ont pour mission, en barrant le chemin aux insurgés qui cherchent à traverser le pays pour se rendre dans le royaume de Naples, d'empêcher l'insurrection de prendre pied dans les Etats de l'Eglise.

La confusion est inévitable dans les nouvelles troupes romaines que les événements ont appelées à l'action avant que leur organisation soit terminée. La diversité de langage des hommes, le manque d'esprit de corps et l'ignorance dans laquelle sont les chefs du plus ou moins de qualités des soldats sous leurs ordres, tout cela crée de grandes difficultés.

Le ministre de la guerre a adressé la lettre suivante à M. général de Goyon.

« Général,

« Les circonstances politiques ont modifié les intentions de Sa Majesté. Déjà, sans doute, vous l'avez appris de M. l'ambassadeur de France à Rome.

« Il en résulte que ma lettre du 16 mai, par laquelle le retour de nos troupes en France était réglé, doit être sans objet; considérez-la comme non avenue. »

La correspondance du *Monde*, en date de Hong-Kong, 14 avril, nous peint sous de sombres couleurs la position des chrétiens dans la Cochinchine:

« La plus terrible persécution sévit contre les chrétiens dans tout le royaume, excepté à Saïgon et dans les environs de cette ville, où se trouve la garnison française. Tourane a été entièrement abandonnée. Les chrétiens annamites sont mis à mort, exilés, soumis à toutes sortes de vexations. En dix-huit mois, plus de quinze prêtres indigènes ont été martyrisés. »

Si ces tristes détails sont exactes, ils autorisent à regretter que l'expédition franco-espagnole n'ait pas été couronnée d'un succès plus décisif.

#### FAITS DIVERS.

Paris, 31 mai. — On annonce que l'Empereur doit partir demain au matin pour Lyon où Sa Majesté rencontrera l'impératrice-mère de Russie, qui doit s'arrêter dans cette ville d'où elle partira le lendemain, samedi, pour se rendre à Genève.

Le voyage de l'Empereur serait de courte durée. (Le *Pays*.)

— On lit dans le *Moniteur* du 31 mai:

Nous avons la douleur d'annoncer que S. A. I. le Prince Jérôme Napoléon est tombé gravement malade hier au soir. Le Prince a éprouvé vers neuf heures une forte congestion cérébrale. Une légère amélioration qui s'était manifestée dans la matinée d'aujourd'hui ne s'est pas maintenue.

— Voici les nouvelles que nous avons recueillies dans la journée.

« 6 heures 1/2 du matin. — L'état de S. A. I. le prince Jérôme continue d'être très-grave. »

Au moment où nous mettons sous presse il n'y a pas eu de nouveau bulletin sur la santé de son Altesse Impériale.

S. A. I. la princesse Clotilde est partie ce matin à onze heures pour se rendre auprès de l'auguste malade.

— La souscription aux obligations du chemin de fer de Saragosse à Pampelune sera close, pour Paris et les départements, le mercredi 6 juin.

Ces obligations de 500 fr., rapportant 15 fr. d'intérêt, jouissance du mois d'avril, sont émises à 250 fr.

Le paiement des coupons d'intérêt s'effectue par semestre, en avril et octobre:

A MADRID, chez M. J. de Salamanca;  
A PARIS, chez MM. J. Mirès et c<sup>o</sup>;  
A MARSEILLE, chez M. J. Mirès et c<sup>o</sup>;  
A LYON, chez M. J. Mirès et c<sup>o</sup>;  
A BORDEAUX, chez M. J. Mirès et c<sup>o</sup>;  
A TOULOUSE, chez M. J. Mirès et c<sup>o</sup>;  
au syndicat des agents de change.

Ces obligations, remboursables à 500 fr., sont émises à 250 fr., payables comme suit:

— Non, non, s'écria la sœur de Félix, quelque chose de drôle, d'amusant, le nom du père Toussart, par exemple.

Le père Toussart ou plutôt l'individu qu'on désignait à Dinan par ce sobriquet, faisait partie, en qualité de premier comique, d'une troupe de comédiens dont les représentations venaient de commencer. Il n'était bruit dans la ville que des soirées désopilantes dues à la franche gaieté du père Toussart, dont le nom venait de quintes de toux qu'il mêlait invariablement à ses rôles, et toujours de façon à provoquer le fou rire des spectateurs. La demande de Cécile acheva mon désappointement. Toute idée sentimentale s'effaçait devant le souvenir du comédien; aussi refusai-je assez vigieusement de sacrifier une lame de canif pour graver le nom d'un bateleur.

— Vous êtes bien dédaigneux, dit l'enfant avec un haussement d'épaules que je vois encore, et si Perle vous ressemblait, je ne l'aimerais point. Perle, mon vieux camarade, veux-tu danser la Catinette en l'honneur du père Toussart? Voyez la voilà qui se dandine et se dispose à danser. Bien, Perle, à la bonne heure, mon garçon! Tu es plus gentil que ton maître.

Heureux Perle!... Un odieux rival, pensai-je; mais non, l'instant d'après, le passage d'un papillon avait fait oublier l'oiseau, le père Toussart et le nom gravé sur l'é-

corce.

Seul, je me souvenais de tout, excepté de mon zèle pour l'étude et de l'ambition que j'avais eue jusque-là d'expliquer bientôt Horace et Tacite. Qu'était-ce, en effet, que l'admiration d'un professeur en lunettes auprès d'un regard satisfait de mon idole?... Décidément, j'étais amoureux; il fallait bien le reconnaître au soin que je prenais de recourir tous les jours à la pommade pour ramener à l'ordre une mèche rebelle; aux questions que j'adressais à ma sœur sur les bonnes grâces de mes nœuds de cravate; à mes exigences soudaines, à ma tyrannie envers la malheureuse servante chargée de broser mes habits et de cirer mes souliers. Je convoitais aussi avec fureur les gilets soie et velours, tels que les portaient les jeunes gens les plus à la mode, et je ne pouvais arrêter les yeux sur mon miroir sans trouver ma bouche trop grande et mon nez trop long. Je trouvais également des indices sur l'état de mon cœur, dans mes soupirs, à l'église, au moment des publications de mariages, et dans la grande consommation du sucre candi que je faisais uniquement parce que Cécile daignait en accepter des morceaux. Mes préoccupations et mes prévenances étaient remarquées, sinon par l'aimable enfant qui en était l'objet, du moins par M<sup>me</sup> Arnaud. Celle-ci employait, pour m'encourager, un petit manège que ma candeur et ma

vanité accueillaient également bien. Elle s'inclinait vers l'oreille d'un habitué du salon, et assez haut pour qu'il me fût possible de l'entendre:

— Pourquoi pas? disait-elle: il y a des exemples d'attachement sérieux qui se sont formés dès cet âge-là. Nous verrons! nous verrons!

Je me croyais donc fort épris, ce qui n'empêchait pas les distractions de se succéder dans ces journées délicieuses où tant de nouveaux plaisirs se disputaient mes moments. Si vous connaissez Dinan et ses campagnes, figurez-vous ce que devait être ce jardin dominant la vallée de Léhon! figurez-vous nos promenades aux environs, tantôt perdus dans l'obscurité des bois, tantôt bercés sur les eaux de la Rance entre deux rivages enchanteurs. J'ai revu souvent depuis les mêmes lieux, mais en visitant pour la première fois ces groupes de rochers, ces ruines de châteaux et d'abbayes, je sentais en moi des ravissements, des élans de félicité qu'un autre âge ne m'a jamais rendus.

#### IV.

Les vacances allaient finir, et, pour la quatrième ou la cinquième fois, nous partagions, ma sœur et moi, un dîner sur l'herbe, auquel nous avait invités M<sup>me</sup> Arnaud. Le couvert avait été mis sous les châtaigniers avoisinant

50 fr. en souscrivant ;  
50 fr. dans les dix jours qui suivront la répartition ;  
50 fr. du 1<sup>er</sup> au 10 juillet ;  
Et 100 fr. du 1<sup>er</sup> au 10 octobre.  
Les souscripteurs qui verseront par anticipation jouiront d'une bonification d'intérêt de 5 0/0, et recevront immédiatement après la répartition les titres définitifs et négociables.

La souscription est ouverte :  
A Paris, chez MM. J. Mirès et c<sup>ie</sup> ;  
A Madrid, chez M. J. de Salamanca.  
Dans les villes où la Banque de France a des succursales, on peut verser au crédit de MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>. (254)

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Les souscripteurs-fondateurs de la Société des Courses de Saumur se réuniront à la Mairie, aujourd'hui samedi 2 juin, à 5 heures précises, pour nommer le conseil d'administration.

Un journal de Toulouse vient de donner la description d'un système de sauvetage des bâtiments sombres, imaginé par un de nos concitoyens, M. Quéteuau, Léandre, maréchal-des-logis-chef d'artillerie.

La description de l'appareil de M. Quéteuau, aussi simple qu'ingénieux, vient de subir l'examen du Comité de la marine, et une compagnie financière s'organise pour l'exploiter sur une grande échelle sous la direction de l'inventeur lui-même.

Par un jugement rendu par le tribunal correctionnel de l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), le dix-huit mai mil huit cent soixante,

Les sieurs :

Drais, Charles, âgé de 28 ans, boucher, né à Varrains, demeurant à Saumur,  
Et Drais, Florent, âgé de 33 ans, boucher, né à Varrains, demeurant à Saumur.

Ont été condamnés à chacun huit jours d'emprisonnement et solidairement aux dépens, pour mise en vente de viande nuisible à la santé.

Pour extrait conforme.

Le Greffier,

signé : GAUDAIS.

On se donne beaucoup de peine pour détruire, en les écrasant ou en les brûlant, les chenilles qui, cette année, dévastent certains arbres à fruits, particulièrement les pommiers.

Il est un moyen très-simple et très-économique de s'épargner cette besogne peu agréable pour celui qui la fait et qui peut avoir de graves inconvénients pour les arbres sur lesquels on la pratique. Il consiste à asphyxier les chenilles.

Une seule goutte d'huile, et surtout d'huile de noix, déposée au moyen d'une barbe de plume sur un paquet de chenilles, si gros qu'il soit, les frappe de mort instantanément jusqu'à la dernière. Il n'est pas nécessaire que l'huile atteigne les chenilles pour les tuer ; il suffit de toucher la bourse où elles se réfugient : l'odeur seule paraît suffire pour les tuer.

Nous avons expérimenté ce procédé, dont le succès a été complet. (Journal de la Vienne.)

#### FAITS SCIENTIFIQUES.

*Les animaux dangereux. — La Vipère et le Chien enragé.* — Cette année, nous pouvons dire que le printemps n'a existé pour ainsi dire que de nom. Des rigueurs de l'hiver, nous avons passé brusquement et sans transition aux chaleurs de l'été. En huit jours le thermomètre a monté de 5 degrés au-dessus de zéro à 35 degrés au soleil. Aussi on a vu apparaître tout à coup dans les campagnes une assez grande quantité de vipères et de serpents, de même qu'on a signalé dans les villes un certain nombre de chiens devenus subitement enragés.

Quant aux serpents, nous devons dire qu'il n'y a dans nos contrées que la vipère dont la morsure soit dangereuse, la couleuvre ordinaire et l'Orvet, qu'on appelle vulgairement *Anvieux*, n'ayant absolument point de venin.

Comme la morsure de la vipère peut, en certains cas, occasionner assez rapidement la mort, nous allons faire connaître par quels moyens on peut arrêter les accidents, en attendant le médecin.

Aus-tôt qu'on a été piqué par une vipère, il faut presser la plaie pour en faire sortir le sang, la sucer si on est sûr de n'avoir aucun écorchure dans la bouche, et, dans tous les cas, la laver à grande eau et y faire pénétrer quelques gouttes d'ammoniaque ou d'eau sédative, boire en même temps un verre d'eau dans laquelle on aurait mêlé un peu d'ammoniaque et s'empresse d'avoir recours à un médecin expérimenté.

La vipère, du reste, est facile à reconnaître à sa tête triangulaire ou en forme de cœur.

Quant à la morsure du chien enragé on suppose tel, il faut suivre les mêmes indications que pour la morsure de la vipère et s'empresse de faire cauteriser profondément la plaie.

Tous les autres remèdes plus ou moins vantés dans telles ou telles localités n'ont, expérimentalement parlant, d'autre effet que celui de produire un certain calme relatif très-utile, mais qui ne peut résulter que du degré de confiance que la personne mordue accorde au remède ingéré. Nous le répétons donc, afin que l'on ne s'induisse pas soi-même en erreur, contre la morsure du chien enragé il n'y a d'autre remède que la cauterisation profonde, immédiatement appliquée, c'est-à-dire avant que le virus rabique ait pu pénétrer dans la circulation du sang.

Y a-t-il un moyen de reconnaître sûrement quand un chien est enragé ? Oui, ce moyen existe, et il a été signalé ces jours derniers par M. Sansou, secrétaire adjoint de la Société impériale et centrale de Médecine vétérinaire. M. Sansou, dans un petit livre intitulé : *Le meilleur préservatif de la rage*, s'attache d'abord à combattre un préjugé très-enraciné dans le public, à savoir : qu'un chien enragé ne boit pas, qu'il a horreur de l'eau. Or, l'horreur de l'eau ne se manifeste chez le chien enragé qu'à la dernière période de la maladie. Il importe donc beaucoup de savoir reconnaître les premiers symptômes. Voici, d'après M. Youatt, vétérinaire anglais cité par M. Sansou, à quoi chacun pourra toujours reconnaître que son propre chien est enragé.

« Le chien malade, dit M. Youatt, se retire pendant plusieurs heures dans sa niche ; il ne montre encore aucune disposition à mordre ; il est comme crispé sur lui-même, et sa tête est comme cachée entre sa poitrine et ses pattes de devant. Bientôt il devient inquiet ; il cherche à chaque instant une place nouvelle pour se reposer. Du fond de sa

» niche, il jette un regard étrange. Son attitude est sombre et suspecte. Il va d'un membre de la famille à l'autre et semble demander à tous un remède au mal qu'il ressent.

» Au début de la maladie, le chien enragé boit avec excès, etc., etc. »

A ces signes caractéristique, et sans attendre plus longtemps, il faut se hâter de faire abattre l'animal ou de le séquestrer. C. M. — (Union de l'Ouest.)

Pour chronique locale et faits divers. P. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 1<sup>er</sup> juin. — L'état de S. A. I. le prince Jérôme était ce matin sans changement.

Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice sont partis ce matin, à 10 heures, pour Lyon où est arrivée hier, dans la soirée, la grande-duchesse Hélène.

Les dernières nouvelles de Naples parvenues ce matin à Paris, sont du 30. La capitale était très-inquiète. On délibérait à la cour sur les ordres à donner au sujet du bombardement de Palerme qui, d'après le bruit généralement répandu, devait continuer à cette date.

Turin, 31 mai. — Les détails suivants sont donnés comme venant de source sûre :

Garibaldi a attaqué Palerme, par le côté méridional, le 27, à quatre heures du matin. Un combat acharné a eu lieu ; à six heures, toute la partie sud de la ville était au pouvoir du peuple. Un bombardement terrible par terre et par mer ne peut arrêter l'élan du peuple ; la troupe est obligée de se retirer au palais royal, au ministère des finances et au château. Une trêve a eu lieu de dix heures à midi ; mais le combat recommença avec plus d'acharnement. Le palais royal est investi par le peuple qui, le soir, le livre aux flammes.

Des nouvelles de Naples, en date du 29, représentent la cour et le ministère comme très-inquiets. Après un conseil de cabinet, les ministres auraient donné leurs démissions ; on parlait d'un ministère libéral.

On écrit de Naples par le télégraphe, en date du 30 mai, au *Moniteur* :

Garibaldi est entré dans Palerme le 27 et s'est rendu maître de la plus grande partie de la ville. Les troupes se sont concentrées au château et le bombardement a immédiatement commencé. Des incendies ont éclaté sur plusieurs points.

Le 28, à midi, Garibaldi attaquait le château.

On écrit de Rome, le 28, que le colonel de Pimodan se trouvait aux dernières dates, à Toscanella, sur la frontière romaine, à la tête d'une forte colonne de troupes pontificales. On s'attendait à un prochain engagement sur ce point avec les bandes insurrectionnelles. — Havas.

#### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le *Liniment Boyer-Michel*, d'Aix (Provence), remplacé le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartis, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons). Dépôts : à Angers, MENIERE, ph. ; à Cholet, BONTEMPS, ph. (255)

L'abbaye de Saint-Magloire, et déjà on avait chanté des chœurs, des duo, en s'accompagnant tour-à-tour de la guitare et du hautbois. Jamais la gaieté n'avait été plus expansive et plus folle. Tout-à-coup Cécile, qui venait de se surpasser dans une ariette de Méhul, se plaignit de la fatigue, et sortit de notre cercle d'un air pensif ; je la suivis du côté des ruines vers lesquelles elle se dirigeait, et j'y entrai sur ses pas.

« Toujours les mêmes, dit à demi-voix M<sup>me</sup> Arnaud : Germeuil et Nina ; Paul et Virginie ! »

Sans l'avoir entendue, Nina ou Virginie alla s'asseoir sur un chapiteau renversé. Elle ne m'aperçut qu'alors.

— Ferdinand, dit-elle, laissez-moi seule ici un moment. Tout-à-l'heure, en chantant, j'ai senti que j'allais pleurer, et j'ai voulu cacher à maman...

Elle ne put achever. Sa tête tomba dans ses mains, et je vis ses pleurs couler à travers ses doigts.

Je peindrais difficilement ma surprise.

— Cécile, m'écriai-je, que vous est-il donc arrivé ?

— Je ne puis le raconter, Ferdinand, reprit-elle en pleurant toujours ; maman me l'a défendu ; mais j'ai peur, oh ! j'ai peur, et je suis bien triste ! Si vous saviez ce que papa écrit... Et puis, il y a un méchant homme qui nous chassera de notre maison et qui prendra mon piano.

L'idée qu'il se trouvait un homme assez barbare pour affliger celle que j'aimais et qui me parlait d'un ton si doux me paraissait invraisemblable. La chasser de sa maison ! prendre son piano ! et de quel droit ? Nous avons des lois qui empêchent de piller les gens. Ne pouvait-on à temps prévenir la gendarmerie ? Un mot seulement, et je me chargeais de ce soin.

Ma proposition n'eut aucun succès, et l'enfant refusa de s'expliquer davantage. Rosalie vint nous rejoindre l'instant d'après, et, avec elle, M<sup>me</sup> Arnaud qui ne nous laissa plus seuls le reste du jour. Je revins chez moi très-préoccupé et regrettant amèrement de m'éloigner au moment même où quelque péril menaçait ma petite amie. Forcé de partir dans les quarante-huit heures, je voulus avoir la consolation de veiller une nuit ou deux à la sûreté du piano. Remonté dans ma chambre, j'allai donc m'asseoir résolument près de ma fenêtre, et l'oreille attentive, l'œil au guet, j'attendis jusqu'à deux heures du matin l'ennemi secret qui semblait en vouloir à l'épinette de Cécile. Le misérable ne paraissait point. J'étais accablé de sommeil, et, malgré moi, tout en adressant les plus durs reproches à ma faiblesse, je finis par tomber tout endormi dans un fauteuil.

Ce fut là que ma mère me retrouva quelques heures après.

— Comment ! s'écria-t-elle, tu ne t'es pas couché cette nuit !

Il fallut répondre.

— Ma mère, j'étais là en sentinelle... Cécile pleurait hier, et, sans vouloir se confier à moi, elle ne m'a pas caché que des méchants se disposaient à persécuter sa famille. J'ai pensé qu'ils viendraient peut-être cette nuit... et alors...

— Alors, reprit ma mère, tu veillais pour prévenir un enlèvement ; ta jeune imagination se figurait déjà quelques scènes des *Mystères d'Udolphe* ou du *Confessionnal des Pénitents noirs*. Pauvre cher enfant ! rassure-toi de ce côté : il s'agit simplement d'un propriétaire dont l'unique tort est de croire qu'avant de passer sa vie dans les plaisirs, il serait urgent de songer à payer son loyer. Je te fais cette confidence pour t'inviter à tirer profit des semaines que tu viens de passer dans une société trop frivole. Notre maison est si triste que le courage m'a manqué pour te retenir près de moi. Cependant, il est temps que ces relations finissent, surtout pour ta sœur, et je n'ai pu me défendre d'un mouvement de satisfaction en apprenant que tes nouveaux amis allaient habiter à l'autre extrémité de la ville.

(La suite au prochain numéro.)

Service de la ville de Saumur.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

A partir de la Saint-Jean 1860, les ateliers, magasins et bureau de l'administration seront transférés rue Verte, près le Champ-de-Foire. (241)

Le régisseur, AUBEUX.

**TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Juin.**

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 17 c. 50 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 15 c. » m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 12 c. 50 m.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 53  
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 96 50.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 69 60.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 96 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

*Tribunal de Commerce de Saumur.*

Les créanciers de la faillite de M<sup>lle</sup> Gabriel Deraucourt, modiste à Saumur, conformément à l'article 504 du Code de commerce, sont invités à se présenter, le mardi 5 juin 1860, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le Greffier du Tribunal,  
TH. BUSSON.

Etude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
Une MAISON, avec jardin, remise et écurie, à Saumur, rue du Petit-Mail, n° 5.  
S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**BELLE VENTE MOBILIÈRE**

Pour cause de départ.

Le mardi 5 juin 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M. le major CHEVALS, rue Beaurepaire, n° 31, à Saumur, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Belle étagère en vieux chêne sculpté, fauteuils anciens et modernes, causeuse, commode et encoignures en bois de rose, bureau Louis XVI, groupes et statuettes vieux Sèvres, porcelaine de Chine et autres, vases en verre de Bohême, objets d'étagère, lustre, suspensions, chaises garnies et autres, tableaux, gravures, aquarelles, quantité de livres, un superbe paravent, chiffonnier, guéridon, piano droit, étagère et table de salle à manger, glaces, lampes, lits garnis, rideaux, garnitures de cheminée, porcelaine, cristaux, vins en bouteilles, bouteilles vides, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

Pour cause de départ.

Le mardi 12 juin 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, chez M. DEGLAUDE, ingénieur de l'arrondissement de Saumur, au Pont-Fouchar, commune de Bagneux, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Lits garnis, fauteuils et chaises garnis en velours et damas, tables de salon et de salle à manger, tables à ouvrage, chauffeuses, glaces, bureau, lits en fer, fauteuil Pompadour, commodes, jardinières, outils de jardinage, batterie de cuisine en cuivre, bouteilles vides et quantité d'autres beaux objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le lundi 18 juin 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, à l'hôtel de la Bilange, rue de la Petite-Bilange, à Saumur, tenu par M. LABISPIÈRE, à la vente publique aux enchères du mobilier lui appartenant.

Il sera vendu :

Douze lits complets, tables, commodes, chaises, glaces, flambeaux, nappes, essuie-mains, draps, poêles, belle batterie de cuisine en cuivre, vins de Bordeaux, Champigny, liqueurs, porcelaine, cristaux, couverts en ruolz, paille, foin, bois, appareil à gaz, bouteilles vides, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

APRÈS DÉCÈS.

Le jeudi 21 juin 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères, du matériel du Café d'Orléans, à Saumur, rue d'Orléans, tenu par M<sup>me</sup> veuve PONSHURET.

Il sera vendu :

Un billard et ses accessoires, quinze tables en marbre, avec pieds en fonte, chaises et banquettes garnies en velours, belles glaces, pendules, calorifère, porte-carafes et carafons, appareils à gaz des deux salles, bols à punch, théières, quantité de verres et de choppes à bière, liqueurs, eau-de-vie, tasses à café, batterie de cuisine, mobilier, quantité de bouteilles vides et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication,

En l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, le dimanche 17 juin 1860, à midi,

Sur la mise à prix de 2,000 fr.,

Une MAISON, d'un revenu annuel de 250 francs, située à Saumur, rue de la Visitation, n° 45, et rue des Capucins, n° 29 et 31, occupée par MM. Cordé, Baraillé et autres.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

**A AFFERMER,**

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1860, à midi,

UN PRÉ,

Appartenant aux Hospices de Saumur, Situé dans la prairie de Bellevue, commune de St-Lambert-des-Levées, arrondissement de Saumur, contenant 2 hectares 82 ares, inscrit sous le n° 408 de la section du plan cadastral.

Sur la mise à prix de... 300 fr.

**AVIS.**

La Maison de Banque A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, ouvre des comptes-courants avec chèques, fait des avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc., etc. Un Bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque, est adressé à toute personne qui en fait la demande. (263)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A LOUER**

présentement,

OU A VENDRE,

MAISON, avec écurie et jardin, rue Beaurepaire, n° 31, occupée par M. le capitaine CHEVALS. S'adresser audit notaire. (250)

**A VENDRE**

1<sup>o</sup> Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2<sup>o</sup> Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

**A VENDRE OU A LOUER,**  
Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (480)

**A VENDRE**

La MAISON occupée par M<sup>me</sup> Pasquier, modiste, rue Saint-Jean.

S'adresser à M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier.

**A VENDRE**

**UNE MAISON,**

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (199)

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1860,

**UNE MAISON**

AVEC ÉCURIE, REMISE ET JARDIN,

Rue du Prêche.

S'adresser à M<sup>me</sup> DABURON, rue du Prêche. (537)

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1860,

**UNE MAISON**

Avec beau Jardin et Servitudes,

A Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Brossay.

S'adresser à M. BESSON, levée d'Enceinte. (90)

**A LOUER**

Présentement,

Une jolie petite MAISON neuve, Rue du Palais-de-Justice.

S'adresser à M. NANCEUX. (249)

LIBRAIRIE de E. MILON, rue d'Orléans, 59.

A LOUER, pour la Saint-Jean prochaine, par suite d'agrandissement des magasins, APPARTÈMENTS, composés de chacun 3 grandes pièces et servitudes. (174)

**A LOUER**

Présentement,

**UNE MAISON**

Avec Cour et Jardin.

Rue Duncan, n° 7.

S'adresser à M. FERBÉ, tailleur, rue Saint-Nicolas. (237)

**A LOUER**

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n° 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

**MAISON A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

**VENTE AU DÉTAIL**

de

FOIN, PAILLE ET AVOINE.

M. BOUSSIN a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de ce jour il fournira à toute personne qui voudra s'adresser à lui, du foin, de la paille et de l'avoine première qualité.

S'adresser chez M. Richard, aubergiste, rue du Portail-Louis. (225)

**AVIS.**

M. COULÉARD, maître d'hôtel, à la Boule-d'Or, rue Daillé, à Saumur, se met à la disposition des personnes qui voudront bien s'adresser à lui pour préparer, à la ville et à la campagne, les repas de noces et autres. (253)

**POMMADE DES CHATELAINES**

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infaillible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean; à Bauge, chez M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. — PRIX DU POT : 5 FR.

Saumur, P. GODET, imp.